

# Traversée du lac: étrange stratégie de l'Etat

Les contribuables ont approuvé le principe de la traversée du lac, sans décider le tracé ni le choix tunnel ou pont et, surtout, pas aux frais du Canton. Or que fait l'administration? Elle décide arbitrairement le tracé Vengeron - Pointe à la Bise sans base légale, sans argumentation logique, fonctionnelle, environnementale ou financière. Elle impose à une commission nommée par elle de répondre à une seule question: pont ou tunnel sur le tracé imposé.

Ainsi ligotée, cette commission n'a aucun moyen de recommander, par exemple, un autre tracé et elle fait ce qui lui est demandé: pont ou tunnel entre le Vengeron et la Pointe à la Bise. L'administration veut ainsi placer la population, les contribuables et le gouvernement fédéral devant le fait accompli alors que la traversée du lac destinée à faire se rejoindre les autoroutes suisse et française doit être considérée comme une route nationale financée et exploitée par la Confédération.

---

P.-A. Bobillier membre de [www.gerer.ch](http://www.gerer.ch)

12.09.2017

Au lieu de respecter cette règle, l'administration genevoise veut se substituer à l'Office fédéral des routes en la construisant à sa guise, en la finançant en recourant à des artifices financiers hautement discutables avec l'espoir utopique de revendre le tout à Berne dans un futur indéfini: une nouvelle genevoiserie! Et ça, il faut l'ajouter à la situation financière précaire, pour ne pas dire plus, du Canton, qui se distingue par sa dette énorme: 32 327 fr. par habitant, loin de la moyenne suisse de 7752 fr. On ne peut s'empêcher de penser à une partie de roulette! Qui peut nous imposer ça?

A l'opposé, M. Barazzone doit être félicité pour son concours d'idées pour l'aménagement de la rade («L'invité» du 15.2.2017). Pourquoi ne pas faire de même pour la traversée du lac, où l'enjeu est considérablement plus important et où il est donc d'autant plus judicieux de se donner les moyens de pouvoir faire le meilleur choix?

Un concours d'idées ne peut qu'augmenter la probabilité de trouver la meilleure solution. Il permettrait de générer des solutions innovantes en ouvrant et élargissant le débat, qui, jusqu'ici, a été limité aux plans imposés par l'administration. Des concours sont toujours organisés pour des constructions publiques ou privées, pourquoi pas pour un projet cent fois plus important comme la traversée du lac? (TDG)

Créé: 12.09.2017, 18h14

## Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui



P.-A. Bobillier, membre de [www.gerer.ch](http://www.gerer.ch) (Genève Route et Rail), ancien secrétaire de la Commission de contrôle de gestion de l'Etat de Genève.

Retrouvez ici tous les invités de la [Tribune de Genève](#) La rubrique L'invité(e) est une tribune libre (3000 signes, espaces compris) sélectionnée par la rédaction. Avant d'envoyer votre contribution, prenez contact assez tôt à [courrier@tdg.ch](mailto:courrier@tdg.ch), afin de planifier au mieux son éventuelle publication.